



CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CHARBONE HYDROGÈNE annonce la signature d'un protocole d'entente avec GROUPE FILGO-SONIC pour le développement et le déploiement de stations de remplissage d'hydrogène vert pour la mobilité au Québec

Brossard, Québec, 12 décembre, 2022 – CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE (TSXV:CH) (« **Charbone** ») a le plaisir d'annoncer la signature d'un protocole d'entente daté du 9 décembre 2022 (le « **PE** ») avec GROUPE FILGO-SONIC (« **Filgo-Sonic** ») relativement à une coopération mutuelle, dans le développement, la conception, la construction et l'exploitation de stations de remplissage d'hydrogène vert (les « **Projets** ») au Québec sur des sites existants et appartenant à Filgo-Sonic, afin de soutenir le déploiement et l'utilisation de l'hydrogène vert dans le secteur de la mobilité.

Charbone et Filgo-Sonic négocieront ensuite les termes et conditions d'une entente définitive (l'« **Entente** ») pour les premières stations et l'endroit à être sélectionné par les deux partenaires. Les parties ont identifié des sites le long de deux axes majeurs de circulation sur la rive-sud. Charbone produira l'hydrogène vert à partir de ses installations de production de Sorel-Tracy.

Charbone utilisera l'expertise de son partenaire RESATO BV dans la fabrication et l'installation de stations de remplissage, tandis que Filgo-Sonic utilisera son expertise dans l'opération de stations-services et de stations de ravitaillement pour véhicules lourds. Le mandat, les services, de même que la nature du projet seront définis dans l'entente définitive. Chacune des parties désire fortement participer au développement de l'écosystème Québécois de façon active, étant également des membres actifs de l'Association Hydrogène Québec.

*« Collaborer avec une grande entreprise québécoise telle que Filgo-Sonic dans le déploiement des premières stations de remplissage est une grande marque de confiance en nos capacités à produire et à livrer de l'hydrogène vert et au bon moment, alors que les premiers camions à l'hydrogène s'apprêtent à entrer dans le marché », a déclaré **Dave B. Gagnon, président et chef de la direction de Charbone.** « Nous souhaitons que cette première entente, pour les premières stations, s'étende à l'ensemble du réseau de Filgo-Sonic ainsi qu'au réseau qu'ils opèrent sous plusieurs bannières à la grandeur du Québec ».*



« Nous sommes ravis de faire équipe avec Charbone pour implanter et déployer un réseau de distribution d'hydrogène vert au service de la mobilité durable au Québec. Groupe Filgo-Sonic souhaite être un acteur proactif dans la transition énergétique au Québec et ce partenariat avec Charbone démontre clairement notre engagement envers cette vision », a déclaré **Sonny Lehoux, Directeur général de Groupe Filgo-Sonic.**

À propos de Charbone

Charbone est une entreprise canadienne d'hydrogène vert établie en Amérique du Nord. La stratégie de la société consiste à développer des installations de production d'hydrogène modulaires et évolutives. Par l'acquisition de centrales hydroélectriques aux États-Unis d'Amérique et au Canada, Charbone entend produire des molécules vertes de dihydrogène à partir d'une énergie fiable et durable pour se distinguer comme fournisseur d'une solution respectueuse de l'environnement, pour les entreprises industrielles et commerciales.

À propos de Groupe Filgo-Sonic

Groupe Filgo-Sonic est une société québécoise, chef de file dans la distribution et l'offre au détail d'énergies, ainsi qu'important opérateur d'un réseau de stations-service et de dépanneurs. Depuis plus de 65 ans, l'entreprise permet aux foyers de se chauffer et aux gens de se déplacer. Groupe Filgo-Sonic est animé par la volonté de rester près des besoins de ses clients avec son fort ancrage local au Québec et avec sa vision de desservir l'Est du Canada. Née du regroupement de Filgo et de Sonic, l'entreprise se distingue également dans le secteur des énergies nouvelles et souhaite participer activement à la transition énergétique. Elle réalise ses objectifs de constante croissance grâce à l'implication de ses 1 500 employés.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des "informations prospectives" au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ("déclarations prospectives"). Ces déclarations prospectives sont souvent identifiées par des mots tels que « a l'intention », « anticipe », « s'attend à », « croit », « planifie », « probable » ou des mots similaires. Plus précisément, ce communiqué de presse comprend des déclarations prospectives concernant les opportunités commerciales attendues de Charbone en matière de coopération mutuelle, dans le développement, la conception, la construction et l'exploitation de stations de remplissage d'hydrogène vert et l'achèvement prévu de la proposition avec Filgo-Sonic, comme indiqué dans le protocole d'entente. Les déclarations prospectives reflètent les attentes, estimations ou projections de la direction de Charbone concernant les résultats ou événements futurs, sur la base des opinions, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites. Bien que Charbone estime que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives sont raisonnables, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux reflétés dans les déclarations prospectives. Les



déclarations prospectives peuvent être affectées par des risques et des incertitudes dans les activités de Charbone.

Les énoncés prospectifs peuvent être affectés par les risques et incertitudes liés aux activités de Charbone. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent, mais ne sont pas limités à ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque" dans la déclaration de dépôt de la Société datée du 31 mars 2022, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; ils pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

Sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent, Charbone n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué

CONTACTS CHARBONE

Dave B. Gagnon
Chef de la direction et président du
conseil d'administration
Corporation Charbone Hydrogène
Téléphone: +1 450 678-7171
Courriel: dg@charbone.com

Daniel Charette
Chef de l'exploitation

Corporation Charbone Hydrogène
Téléphone: +1 514 980 5841
Courriel: dc@charbone.com

Benoit Veilleux
Chef de la direction financière
Corporation Charbone Hydrogène
Téléphone: +1 450 678-7171
Courriel: bv@charbone.com

CONTACTS FILGO-SONIC

Sonny Lehoux
Directeur général
Groupe Filgo-Sonic
Téléphone : +1 418-387-5449
Courriel: Sonny.Lehoux@filgo-sonic.ca

Benoit Roch
Directeur principal, Énergies alternatives
et mandats spéciaux
Groupe Filgo-Sonic
Téléphone : +1 514-386-7127
Courriel: Benoit.Roch@energiesonic.com